

<https://snetap-fsu.fr/La-FSU-rencontre-la-ministre-de-la-Mer.html>



# La FSU rencontre la ministre de la Mer

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Date de mise en ligne : vendredi 5 février 2021

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

[<https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH400/maritime-eb9a3.jpg>]

Réunion [FSU](#) maritime avec la Ministre de la Mer Annick Girardin le 21 janvier 2021

Participants pour l'administration : M. Coquil ([DAM](#)), Pauline Potier (Cheffe du bureau de la vie des services de la DAM), Véronique Tébol (Cheffe du département des relations sociales au ministère de l'écologie)

Pour le Sne : Patrick St Léger, Marie-Louise Le Coguiec,

Pour le Suitam : Catherine Choltus, Pascale Bossée, Jean François Albert, Maxime Caillon

Pour le Snetap : Pascale Bozec

Mme Girardin a d'abord présenté ses orientations pour l'organisation d'un grand Ministère de la Mer avec des ambitions fortes, en particulier en matière d'environnement, doté de moyens humains et financiers importants afin de stopper l'hémorragie dans les services maritimes et de bien coordonner leurs actions.

Intervention du Snetap sur les lycées maritimes :

État des lieux : Un réseau 12 [LPM](#) sur le littoral qui fonctionne : nos élèves trouvent du travail, s'adaptent aux différents métiers de la pêche, de l'off-shore, du transport de passagers,... et on voit ici en Bretagne, qu'après 10 ans de travail à bord de navires, ils prennent des responsabilités de commandement ou créent leur entreprise artisanale à la pêche et font vivre les économies locales. Car la plupart de nos élèves sont passionnés et motivés par leur métier.

Il y a aussi des difficultés bien sûr, mais la création des bacs professionnels maritimes en 2005 a permis une élévation du niveau de formation des marins. Heureusement, car c'est un métier de plus en plus complexe. Nous avons de bonnes relations avec la DAM et c'est ce travail commun qui a permis la création des bacs pros en 2005, des [BTS](#) et classes prépa MAN en 2014. L'avenir de la pêche et de la marine marchande est incertain, il est important que les élèves marins soient bien formés pour s'adapter aux évolutions du métier et être capable de se reconverter si nécessaire.

Aussi est-il important de **créer de nouveaux BTS et de poursuivre l'ouverture de classes de BTS dans les lycées maritimes**. Il faut achever le travail sur les BTS Mécatroniques et créer un BTS Marin Polyvalent (urgent car les élèves de la filière polyvalente vont passer leur bac en juin 2022). Il faut plus de BTS pour répondre à la demande croissante des élèves et leurs familles de poursuite d'étude en BTS et en [ENSM](#). A terme, il faudrait que les 12 lycées puissent proposer un BTS maritime aux jeunes et augmenter la capacité de nos classes de prépa MAN.

D'où notre question : Vous avez annoncé que vous alliez doter la mer de moyens financiers. La création de BTS va-t-elle s'accélérer ? Et la création des postes d'enseignants correspondant aux ouvertures de classes est-elle prévue ?

Nous espérons aussi une politique de communication commune aux 12 LPM ambitieuse, car actuellement nos LPM sont peu connus. Nous sommes favorables à une promotion plus large des LPM.

Réponse de Mme Girardin : Elle s'intéresse aux lycées maritimes car elle considère la jeunesse et l'attractivité des métiers de la mer comme des sujets importants. Elle a été très étonnée en arrivant que les LPM ne travaillent pas en réseau organisé. Elle compte y remédier en **créant un poste d'animateur du réseau des LPM** pour organiser les échanges entre LPM, une communication commune et l'utilisation rationnelle des moyens (navires et autres équipements).

Elle prévoit de s'adosser à l'Éducation Nationale pour un certain nombre d'outils.

Elle a prévu **une grande promotion des métiers de la mer** pour les rendre plus attractifs.

Elle a affirmé que, « **bien entendu, il y aura de nouveaux BTS** », qu'elle ne va rien lâcher de la volonté de la DAM de mettre en place des nouveaux BTS.

Les lycées lui tiennent à coeur et elle compte les visiter, aller à la rencontre des enseignants qu'elle remercie pour leur travail qui n'est pas facile en ce moment. Elle dit rester à l'écoute des besoins des LPM et répondra à nos demandes.

Nous demandons aussi de développer **les liens entre ENSM et LPM**, entre autres, en augmentant les quotas d'élèves des LPM admis en ENSM car, lorsqu'ils sont admis, ils sont capables d'obtenir de très bons résultats.

Réponse de Mme Girardin : Elle est d'accord d'amener les jeunes au plus haut niveau de formation possible, sauf que l'emploi n'est pas toujours là. Attention à ce que les élèves ne soient pas surqualifiés par rapport aux postes qui leur seront proposés. Elle est pour la promotion sociale, mais tous n'ont pas vocation à intégrer l'ENSM. Même si la passerelle est indispensable, ils doivent rester peu nombreux.

Et nous demandons **une meilleure communication et concertation entre IGEM**, UCEM et enseignants des LPM. Actuellement et depuis longtemps, certains de nos collègues travaillent aux nouvelles formations, mais sans reconnaissance et sans être informés régulièrement des évolutions. Ils réfléchissent, consultent leurs collègues, travaillent, mais sont parfois ensuite mis devant les faits accomplis car l'IGEM a tranché seule au final. C'est frustrant car l'IGEM ne connaît pas toujours nos lycées, nos élèves, le milieu de la pêche (les inspecteurs sont toujours issus de la Marine Marchande et la Marine Nationale, pas d'inspecteur connaissant la pêche).

Pas de réponse de Mme Girardin sur ce sujet

**Evolution de carrière des surveillants titulaires ATEE (ex-OEA)** : Actuellement ces 20 surveillants très expérimentés, « oubliés » du plan de requalification de 2015, indispensables au bon fonctionnement de la vie scolaire, ne bénéficient, ni de possibilité de mutation, ni d'évolution de carrière. Nous demandons une revalorisation salariale par un passage à adjoint principal de 1ère classe ou une requalification en catégorie B pour ceux qui le souhaitent. Et l'intégration de leur prime dans le salaire afin d'améliorer le calcul de leur retraite à venir.

Réponse de Mme Girardin : « J'ai bien entendu la question de ces 20 surveillants. Je vais voir ce que je peux faire puisque vous m'avez alertée sur ce sujet. »

Elle nous a remerciés pour l'échange.